

# INFORMATIONS

*publiées par la*

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

*Siège social: 17-21, rue de Louvain, Bruxelles.*

REPRODUCTION AUTORISÉE

Bulletin n° 97

25 Avril 1952.

## L'ELECTRIFICATION DES CHEMINS DE FER BELGES

L'électrification des chemins de fer qui déjà avant guerre était à l'ordre du jour a connu après la libération un puissant regain d'actualité.

Dès 1945, une commission nationale fut chargée d'étudier la question; ses travaux aboutirent promptement à l'élaboration d'un vaste programme pour l'électrification de 1500 km de lignes.

Après la libération une première tranche comportant 126 km fut réalisée par l'électrification des lignes suivantes :

- Bruxelles (Midi) - Charleroi (Sud) (pour voyageurs);
- Anvers (Nord) - Schaerbeek (Josaphat) - Linkebeek, point de Jonction avec la ligne précédente (pour trafic marchandises).

Une deuxième tranche de 415 km de lignes est en exécution.

Elle comporte les lignes suivantes :

- Bruxelles (Nord) - Liège (Guillemins) avec les tronçons annexes de Voroux à Kinkempois et de Malines à Louvain;
- Bruxelles (Midi) - Ostende avec les tronçons annexes de Bruges à Blankenberghe, Bruges à Knokke et Denderleeuw-Alost;
- Bruxelles (Quartier-Léopold) à Namur, avec les tronçons annexes de Ronet à Gembloux et de Louvain à Ottignies.

Ces lignes serviront aussi bien au trafic de marchandises que de voyageurs.

Après l'exécution des deux premières tranches, le réseau électrifié comptera 585 km de lignes y compris la ligne d'Anvers à Bruxelles qui a été électrifiée en 1935.

Concurremment avec ces travaux, la Société Nationale des Chemins de fer Belges électrifie la Jonction Nord-Midi, tronçon de 6 voies reliant, à travers la capitale les deux gares de Bruxelles (Nord) et Bruxelles (Midi). Cette Jonction est en partie en tunnel, elle dessert 3 haltes intermédiaires. Elle sera mise en service en octobre 1952.

L'ensemble de 1500 km de lignes électriques comporte 30 % des lignes exploitées mais 70 % du trafic total assuré par le chemin de fer.

La Belgique applique le système de traction à courant continu à 3.000 Volts.

## LES MANUTENTIONS AU DEPOT DE LA DIRECTION DE L'ELECTRICITE ET DE LA SIGNALISATION A ETTERBEEK.

Depuis déjà de nombreuses années, l'électricité a transformé la vie de l'homme moderne dans une mesure considérable et l'influence de cette forme pratique d'énergie ne cesse de grandir dans tous les domaines de l'activité.

Le chemin de fer n'échappe pas à cette règle et le développement de plus en plus grand des applications de l'électricité a amené la Société à augmenter l'importance des dépôts de l'électricité et de la signalisation.

Parmi les articles que distribuent les dépôts ES, il est remarquable de constater combien l'utilisation de câbles armés divers s'est accrue en ces dernières années par suite des grands travaux d'électrification et du remplacement des lignes aériennes par des lignes en câbles d'un fonctionnement plus stable.

Jusqu'en ces dernières années, la délivrance des câbles s'est effectuée par des moyens de manutention peu appropriés à ce genre de travail.

En effet, les opérations de levage s'effectuaient au moyen d'une grue à vapeur dont le rayon d'action était limité par les dimensions de la flèche.

Le stock des bobines de câbles armés occupe une surface de près de 90 ares. Les dépôts ES ne disposent pas des centaines de mètres de voies nécessaires pour classer tout ce matériel à portée de grue et une disposition en profondeur avait dû être adoptée avec comme corollaire inévitable des déplacements laborieux de ces tourets lourds et encombrants.

La solution idéale du problème consiste à disposer d'une surface desservie complètement par un engin de levage. Une grue électrique à portique d'une force de levage de 7 tonnes, couvrant une aire de 300 mètres de long sur 30 mètres de large vient d'être construite et mise en service. Cet engin de levage permet non seulement de prélever la bobine directement de son emplacement, mais encore de la déposer avec le minimum de parcours sur les wagons se trouvant sur une voie parallèle au chemin de roulement.

Toujours prête à l'emploi, la grue électrique évite les pertes de temps provoquées par l'allumage et la mise sous pression de la chaudière.

L'installation sera complétée par un appareil électrique permettant d'enrouler et de mesurer les câbles. Grâce à cet outillage les tronçons de câbles de différentes longueurs pourront être débités au fur et à mesure des demandes avec le maximum de célérité.

Une fois de plus, l'électricité apporte à un problème important une solution pratique et élégante, tout en permettant des conditions de plus grande sécurité et une réduction considérable de l'effort physique du personnel.

## TRANSPORT DE BAGAGES, NON ACCOMPAGNES, VERS LA COTE ET CERTAINES LOCALITES DES ARDENNES.

La Société Nationale des chemins de fer belges a réalisé le service "Porte à Porte" des colis bagages non accompagnés, des vélos et des voitures d'enfants expédiés :

- 1° entre Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt, La Louvière, Liège, Louvain, Malines, Mons, Namur, Peruwelz, Spa, Tournai, Verviers d'une part et les diverses localités balnéaires de la côte belge, d'autre part.
- 2° entre Anvers, Bruxelles, Charleroi, Gand, Hasselt, La Louvière, Liège, Mons d'une part et les centres de villégiature suivants : Aywaille, Beauraing, Bertrix, Dinant (y compris Anseremme), Esneux, Florenville, Hastière (y compris Heer-Agimont, Hermeton s/Meuse et Waulsort), Métreux-Hotton (Laroche en Ardenne), Paliseul (Bouillon), Rochefort, Spa, Trois-Ponts, Vielsalm, d'autre part.

Ce service fonctionne les 1er, 14, 15, 16 et dernier jour de chaque mois ou la veille de ces jours quand ceux-ci tombent un dimanche ou un jour férié.

Toutefois, le même service est organisé journalièrement :

- a) de Bruxelles vers les différentes localités reprises sous 1° et 2° ci-dessus et vice versa;
- b) d'Anvers vers les différentes localités de la côte et vice versa.

Les colis sont remis à domicile le lendemain du jour de leur acceptation (dimanche et jours fériés exceptés).

Les prix de transport sont ceux du tarif de grande vitesse augmentés des frais de pesage, de prise et de remise à domicile.

La prise à domicile des bagages non accompagnés est exécutée sur simple demande, même téléphonique (Bruxelles : 26.48,55 - Anvers 33,87,26).

Une lettre de voiture n'est pas nécessaire; une adresse sur les colis suffit.

Des renseignements peuvent être obtenus dans toutes les gares intéressées à ce trafic.

### RESULTATS D'EXPLOITATION.

Le tableau ci-après donne les résultats du trafic pendant le mois de janvier écoulé, comparés à ceux de la même période des années 1951 et 1938.

	1938 (1)	1951	1952
Nombre de voyageurs transportés .....	17,432,772	20,105,532	20,938,409
Nombre de voyageurs kilomètres .....	520,620,988	599,838,638	635,112,366
Nombre de tonnes de grosses marchandises transportées	6,124,844	5,846,409	6,030,318
Nombre de tonnes-kilomètres .....	481,761,858	548,856,901	570,858,719
Nombre de wagons chargés .....	473,724	324,401	330,882

(1) Y compris le trafic du Nord-Belge.

### MARCHANDISES.

Nombre de wagons chargés par la clientèle.

Semaines	Combustibles	Divers	Total
du 2 au 8/3/52	23,912	44,843	68,755
du 9 au 15/3/52	23,617	44,842	68,459
du 16 au 22/3/52	23,061	47,933	70,994
du 23 au 29/3/52	20,912	45,518	66,430
du 30 au 5/4/52	21,954	43,534	65,488

Transbordement aux ports d'Anvers et de Gand.

Semaines	Port d'Anvers		Port de Gand	
	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire	Tonnes de navire sur wagon	Tonnes de wagons sur navire
du 2 au 8/3/52	73,500	105,500	19,513	11,427
du 9 au 15/3/52	54,200	96,700	18,845	5,822
du 16 au 22/3/52	78,100	94,200	26,356	12,911
du 23 au 29/3/52	65,200	119,900	16,959	12,158
du 30 au 5/4/52	55,900	103,500	26,137	8,863

## INDICATEUR DES HORAIRES INTERNATIONAUX POUR MARCHANDISES PAR WAGONS COMPLETS.

Le nouveau livret indicateur pour le service international des marchandises par wagons complets, valable jusqu'au 16 mai 1953, paraîtra incessamment.

Cet indicateur, qui comporte environ 200 pages, est édité en collaboration avec la plupart des administrations de chemins de fer européens. Il contient le recueil des horaires les plus favorables sur les lignes les plus importantes des chemins de fer du continent et de Grande-Bretagne.

Dans plusieurs cas, ces horaires ont été améliorés.

La nouvelle édition comprend notamment 53 tableaux d'horaires de- et vers les ports belges ou en transit par la Belgique.

En supplément à cet indicateur, est édité une carte colorée des chemins de fer européens, format 85 x 100 cm indiquant notamment toutes les gares frontières ou d'échange.

La Société Nationale des Chemins de fer belges enverra cette publication franco par la poste aux intéressés qui auront versé la somme de 55 frs à son compte chèques postaux n° 1010. Le talon du virement ou du bulletin de versement devra porter la mention "L.I.M.".

## LES BELLES EXCURSIONS ORGANISEES PAR LA S.N.C.B.

Comme les années précédentes, des excursions maritimes seront organisées en 1952 par la S.N.C.B., en collaboration avec l'Administration de la Marine, aux dates suivantes :

A.- OSTENDE - ANVERS : le jeudi 22 mai (Ascension)  
les dimanches 25 mai, 1 juin (Pentecôte) et 15 juin.

B.- ANVERS - OSTENDE : le lundi 2 juin (lundi de Pentecôte).

Pour toutes les excursions maritimes, le départ est prévu à 10h30, l'arrivée vers 17 heures.

Les tickets "bateau" peuvent être demandés dans toutes les gares conjointement avec les billets "chemin de fer". Ceux-ci comportent une réduction de 35 % sur le prix normal.

PRIX DES TICKETS "BATEAU" : Adultes : 75 fr, enfants de moins de 16 ans : 40 fr

Les billets "chemin de fer" et les tickets "bateau" sont mis en vente 2 semaines avant la date de chaque excursion.

## EUROPABUS.

Dans le cadre de "EUROPABUS" (Union des Services Routiers des Chemins de fer Europe) la Société Nationale des Chemins de fer Belges participera, à partir du 2 mai 1952, à l'organisation d'une ligne régulière d'autocar entre BRUXELLES et FRANKFURT (M).

L'horaire de cette ligne, qui sera desservie jusqu'au 30 septembre prochain à raison de 4 voyages aller-retour par semaine, (départ de Bruxelles et de Frankfurt : lundi, mardi, vendredi et samedi) s'établira comme suit :

7.30	Frankfurt (M) Hbf Südseite	20.00
9.00	Limburg Bf	18.35
10.30	Königswinter, Hotel Lorely	17.05
10.55	Bonn Hbf	16.45
A.11.40)		(16.00 D.
D.12.30)	Köln, Hbf ZOB, déjeuner	(15.45 A.
13.30	Düsseldorf, Hbf	14.45
14.40	Jülich, Bf	13.35
A.15.25)		(12.50 D.
D.15.30)	Aachen, Hbf, déjeuner	(12.10 A.
17.20	Liège, Gare des Guillemins	10.05
18.20	St-Trond, Gare	9.05
18.45	Tirlemont, Gd. Place	8.40
19.20	Louvain, gare	8.05
19.55	Bruxelles, Nouvelle gare du Nord, rue du Progrès, déjeuner	7.30

Prix de transport (déjeuner non compris)

	Bruxelles		Louvain		Tirlemont		St-Trond		Liège	
	S	A-R	S	A-R	S	A-R	S	A-R	S	A-R
Aachen	124	224	102	184	85	153	69	125	39	71
Bonn	243	438	221	398	204	368	188	339	158	285
Düsseldorf	184	332	162	292	145	261	129	233	99	179
Frankfurt (M)	374	674	352	634	335	603	319	575	289	521
Jülich	146	263	124	224	107	193	91	164	61	110
Köln	221	398	199	359	182	328	166	299	136	245
Königswinter	255	459	233	420	216	389	200	360	170	306
Limburg	314	566	292	526	275	495	259	467	229	413

ADJUDICATIONS.

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 30 avril 1952 à 14h45, à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de papier hygiénique.

Le cahier des charges n°2624-116-247 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél.18.30.50, poste 2267 - C.C.P. 249.600).

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 30 avril à 16 heures, à Bruxelles, 24, rue aux Laines, à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de toile emeri.

Le cahier des charges n°2624-115-248 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr au Bureau des Renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., 29, rue Belliard, à Bruxelles (Tél.18.30.50, poste intérieur 2267 - C.C.P. 249.600).

Le 7 mai 1952, à 9 1/2 h, à l'Hôtel des Chemins de Fer, rue de Louvain, 17, à Bruxelles, sous-sols, salle du Mess, ouverture des soumissions pour la fourniture de transformateurs divers.

Cahier des charges n°2651/27-567 en vente au prix de 5 fr au bureau des renseignements concernant les Adjudications (Section 23), rue Belliard, 29, à Bruxelles (Tél.18.30.50 - C.C.P.249.600).

La Société Nationale des chemins de fer Belges procédera le mercredi 7 mai 1952 à 10h30, à Bruxelles rue de Louvain 21, salle B, à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture d'huiles de graissage pour locomotives, wagons, voitures et d'huile soluble pour le travail des métaux.

Le cahier des charges n°2642/44 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au Bureau des Renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard 29 à Bruxelles (prix 10 fr, C.C.P. 249.600, tél.18.30.50).

La Société Nationale des Chemins de fer belges procédera le 14 mai 1952 à 15 h., à Bruxelles, rue aux Laines n°24 à l'adjudication publique de l'entreprise pour la fourniture de papier sensible.

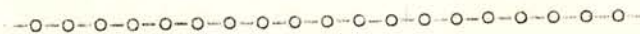
Le cahier des charges n°2624-118-247 indiquant les clauses et conditions de cette entreprise peut être consulté et est en vente au prix de 5 fr au Bureau des renseignements concernant les adjudications de la S.N.C.B., rue Belliard, 29, à Bruxelles (tél.18.30.50, poste 2267 - C.C.P. 249.600).

ARTICLES PARUS AU COURS DU 1er TRIMESTRE 1952 DANS LES BULLETINS D'INFORMATIONS.

N° du  
Bulletin

- 94 Les escaliers roulants de la Jonction Nord-Midi.
- 94 Les passages à niveau meurtriers.
- 94 L'automotrice rapide prototype de la S.N.C.B.
- 95 Mise en exploitation de la Jonction Nord-Midi.
- 95 Etat d'avancement des travaux d'électrification.
- 95 IVe Foire Internationale de Liège - Exposition des Containers.
- 96 Sonorisation des gares de voyageurs.
- 96 La mécanisation du nettoyage des grandes gares.
- 96 La distribution des billets de voyageurs à la S.N.C.B. au moyen de machines imprimantes-enregistreuses.
- 96 Foire Internationale de Bruxelles 1952.

Chacun des articles ou études parus dans les bulletins d'informations peut être fourni gratuitement en livraison séparée sur simple demande adressée au Bureau 61-21 de la Direction Commerciale de la S.N.C.B. 17-21, rue de Louvain à Bruxelles.



(B)-45411-4-52-(485)-J.S.      Imprimerie de la S.N.C.B.  
Dirigeant R. VERMEULEN.

Ass. Belge des Amis des chem,  
Place Rogier I - 2,  
BRUXELLES.

